

Maître d'ouvrage

Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche

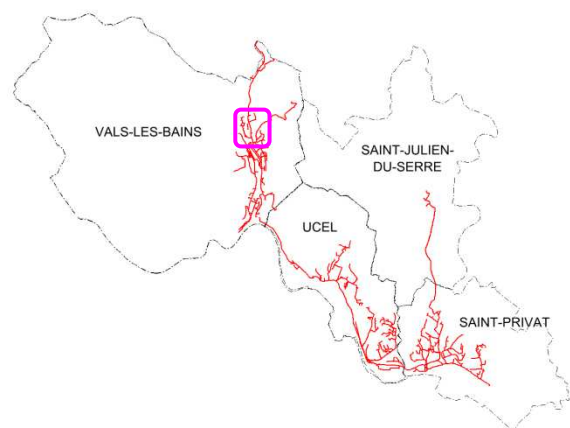
Objectifs

Objectif 1 : Réduction des apports d'eaux claires parasites permanentes

Localisation

Commune de Vals-les-Bains
Chemin des Arnas

Localisation générale



Diagnostic

Le chemin des Arnas présente plusieurs anomalies dans le fonctionnement du réseau d'eaux usées :

- Un apport important d'eaux claires parasites permanentes a été mis en évidence : 170 m³/j ;
- Une grille apportant des eaux pluviales est raccordée au réseau d'eaux usées ;
- Une conduite apportant des eaux pluviales est également raccordée au réseau d'eaux usées.

A noter la présence du poste de refoulement des Justets, il est donc important de pouvoir déconnecter le maximum d'eaux claires parasites.

Description des travaux

Il est proposé de créer un réseau pluvial afin de :

- Réduire les apports d'eaux claires parasites permanentes (ECP) ;
- Réduire les apports d'eaux claires météoriques (ECPM) ;

D'un point de vue technique :

- Vérifier la présence d'un canal souterrain ;
- Création d'un réseau d'eaux pluviales neuf, diamètre 400 mm, en PVC : 460 m ;
- Déconnexion de la source, déconnexion de la grille (AF n°185), déconnexion de la conduite (AF n°186) ;
- Reprise des mauvais branchements (AF n°183, 184, 187).

D'un point de vue administratif :

- Création de nouvel exutoire pluvial : la nomenclature Eau indique :

« Rejets d'eaux pluviales dans les eaux superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet étant :

- comprise entre 1 et 20 ha : déclaration (D)
- supérieure à 20 ha : autorisation (A) ».

Coûts d'investissement

Investissement public	Prix unitaire	Unité	Quantité	Montant (€ HT)
Canalisations de collecte				
Fourniture et pose de canalisation en PVC à une profondeur < 1,3 m				
Ø 400mm	250 €	ml	460	115 000 €
Plus values				
Milieu urbain dense (croisement, longement, circulation)	80 €	ml	460	36 800 €
Réfection de voirie				
Réfection de voirie en enrobé	60 €	m²	400	24 000 €
Total des coûts d'investissement				175 800 €
Maitrise d'œuvre, divers et imprévus				26 370 €
Total investissement public				202 000 €

Priorité

Priorité 1

Gain escompté

Réduction des ECP : 170 m³/j

Réduction des ECPM : 500 m²

Indicateurs et ratios

1 200 €/(m³/j d'ECP éliminées)

500 €/m² de surface active éliminée

Photographies du site



Vue de la rue



Conduite à déconnecter du réseau EU

Localisation

